

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RE

LABO BENJELLOUN

Mme CHOULLI AYA

DDN 11-04-1979



Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent
- Le cadre réservé au médecin
- La validité de la feuille de soin
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

lui-même notamment la nature de la maladie.

à 3 mois à compter de la première consultation.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horizon Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 27 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-682222

105937

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1092

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHOULLI AYA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

947192

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BERRI Khadija
Médecin Spécialiste
ANP: 01198736

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 24 FÉV 2022

AYA CHOULLI

24 FÉV 2022

ACCUEIL H

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/10/11	C		6	INP : <u>111111111111111111</u> Dr. BERRI Khadija Médecin Spécialiste Ophtalmo-Phthisiologie 1198736

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE HENJELLOU Bd. Omar Al Khayam Casablanca 503.40 - 522.39.32.84/53 39.33.65	22/01/88	B: 688	947,92 DH

AUXiliaires médicaux

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 G 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Le : 22/01/22.

Mr Aya Choulli

faire s VP

→ NFS / CRP

→ D Diméres

→ Fibriogène

→ Ferrétine

Dr. BERRI Khadija
N: Docteur Spécialiste
en pneumo-phtisiologie
INPE: 011198736

LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar Al Khyam BEAUSEJOUR 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 – 06000 503 40 – Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05 22 39 33 65 www.labobenjelloun.ma

IF 51102718 – CNSS 6441662 – PATENTE 34823087 – INP 097 159 024 – ICE 001686316000007

FACTURE N°: 2201222034

ORGANISME: RAM MUPRAS

Mme AYA CHOULLI

Date: 22-01-2022



Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B5	B
9005	Forfait de prise en charge pré-analytique du patient	B13	B
PS	Prélèvement Sanguin	E25	E
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
	D-Dimères	B200	B
	Fibrinogène	B40	B
0370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B

Total des B: 688

Montant total de la facture: 947.92 Dirhams.

Arrêtée la présente facture à la somme de **neuf cent quarante-sept dirhams quatre-vingt-douze centimes.**

مختبر بنجالون للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél: 05 22 39 32 84/53
Fax: 05 22 39 33 65



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

Mme CHOUILLI AYA

Date de naissance: 11-04-1979

Dossier N° : 2201222034



CENTRE DE SANTE

Date de l'examen: 22-01-2022

HEMATOCYTOLOGIE

PENTRA 80XL (ABX) – KX21N (SYSMEX) – ISED (ALCOR SCIENTIFIC)

NUMERATION FORMULE SANGUINE

11-08-2020

Globules Rouges (Erythrocytes)	4,19	M/µl	(4,00–5,20)	4,19
Hémoglobine	13,4	g/dL	(12,5–15,5)	13,5
Hématocrite	40,0	%	(37,0–47,0)	40,2
VGM (Volume globulaire moyen)	95,0	fL	(80,0–97,0)	96,0
TCMH	31,9	pg	(27,0–32,0)	32,2
CCMH	33,4	g/dL	(32,0–36,0)	33,6

Globules Blancs (Leucocytes)	8 800	/mm ³	(4 000–10 000)	10 000
1-Polynucléairés Neutrophiles	53,0%	Soit	4 664/mm ³	(1 500–7 000)
2-Polynucléaires Eosinophiles	5,0%	Soit	<u>440</u> /mm ³	(80–400)
3-Polynucléaires Basophiles	1,0%	Soit	88/mm ³	(0–100)
4-Lymphocytes	30,0%	Soit	2 640/mm ³	(1 500–4 000)
5-Monocytes	11,0%	Soit	968/mm ³	(200–1 000)
PLAQUETTES	294 000	/mm ³	(150 000–450 000)	352 000

Conclusion: Frottis présentant une légère éosinophilie.

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omer Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 06008.50340x 0522.39.32.84/53
Fax : 0622.39.33.65



Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50 - WhatsApp : 06 63 790 723

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face du CAFC) - Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 22 39 33 65

benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

1/2

CNSS : 6441662 - IF : 51102718 - PATENTE : 34800779 - ICE : 001686316000007 - INPE : 097 159 024



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

Mme CHOULLI AYA

Date de naissance: 11-04-1979

Dossier N° : 2201222034



CENTRE DE SANTE

Date de l'examen: 22-01-2022

HEMOSTASE

SATELLITE(STAGO) – COBAS H232(ROCHE) – AIA360 (TOSOH) – EASY READER (VEDA-LAB) – F200 (SD BIOSENSOR)

Fibrinogène 3,70 g/L (2,00–5,00)

(Technique chronométrique)

Conclusion: Bilan d'hémostase normal.

D-Dimères 294,0 ng/mL (<500,0)

(Technique immunologique par Fluorescence)

BIOCHIMIE SANGUINE – BILAN MARTIAL

COBAS C311 (ROCHE) – COBAS E411(ROCHE)

Ferritine 60,1 ng/mL (13,0–150,0)

(Technique immunoturbidimétrique)

BIOCHIMIE SANGUINE – PROTEINES SPECIFIQUES

COBAS C311 (ROCHE) – EASY READER (VEDA.LAB)

Protéine C-réactive (CRP) 5,3 mg/L (<5,0)

(Technique Immunoturbidimétrique)

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 06009.503.40 - 0622.32.32.84/83
Fax : 0622.32.33.68



Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50 - WhatsApp : 06 63 790 723

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face du CAFC) - Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 22 39 33 65

benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

2/2

CNSS : 6441662 - IF : 51102718 - PATENTE : 34800779 - ICE : 001686316000007 - INPE : 097 159 024